

2ème Rencontre nationale de la

CAPE!

***Communauté des Acteurs publics Engagés**

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

10 novembre 2023 • Friche de la Belle de Mai • Marseille

Un événement organisé par



En partenariat avec



agence nationale
de la cohésion
des territoires



ILS ÉTAIENT PRÉSENTS

Plus de 100 élus et agents publics ainsi que de nombreux représentants des tiers-lieux et de leurs réseaux s'étaient déplacés à Marseille pour participer à cette deuxième rencontre nationale de la CAPE.



agence nationale
de la cohésion
des territoires



en présence de

- Dominique Faure, Ministre chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité (en vidéo)
- Yolaine Prault, Directrice générale de France Tiers-Lieux
- Eric Semerdjian, Ville de Marseille
- Alban Corbier-Labasse, Directeur de la Friche la Belle de Mai
- Christophe Madrolle, Président de la Commission Biodiversité, mer et littoral, Parcs Naturels Régionaux, Risques – Préparation du Congrès mondial de la nature (Région Sud)



Dans une adresse vidéo, la ministre Dominique Faure a introduit la journée. Elle a mis en avant l'importance de renforcer la coopération entre les collectivités locales et la communauté des tiers-lieux. Elle a encouragé la poursuite des échanges pour mieux accompagner ces lieux de proximité essentiels à la vie locale et à la transition écologique, soulignant le rôle du GIP France Tiers-lieux, de l'État et de l'ANCT dans cette démarche collaborative.

Alban Corbier présente la Friche, située au cœur de Marseille, comme un lieu emblématique et pionnier de ce mouvement qui ne cesse de grandir. Il souligne que la Friche va au-delà du concept traditionnel de tiers-lieu en devenant un véritable morceau de la ville, un lieu d'inspiration et de dynamique sociale. Selon lui, les tiers-lieux sont un relais de la coproduction de l'action publique, ils sont devenus indispensables au quotidien des marseillais, surtout depuis le covid qui a fait augmenter les inégalités sociales. La Friche est en lien avec une trentaine de Tiers-lieux dans la ville qui se rassemble dans la fabrication du commun pour bâtir une ville plus juste, plus inclusive.

Eric Semerdjian, au nom du maire de Marseille, salue l'événement et la contribution de la Friche en tant que lieu emblématique du mouvement des tiers-lieux. Il met en avant la collaboration entre acteurs publics et privés pour initier des projets innovants, soulignant le rôle crucial des tiers-lieux dans la transformation de la ville, surtout après la pandémie de COVID-19.

Christophe Madrolle, de la Région Sud, aborde la question des tiers-lieux dans le contexte des quartiers défavorisés. Il souligne le besoin de créer des lieux culturels de proximité pour les citoyens, insistant sur le rôle vital des tiers-lieux dans la reconstruction du vivre-ensemble, en particulier dans les zones dépourvues de services publics.

Yolaine Prault, lors de la deuxième rencontre de CAPE co-organisée par l'ANCT, met en lumière le défi de réconcilier deux mondes et cultures différents entre les collectivités territoriales (CT) et les tiers-lieux. Elle souligne la nécessité de travailler ensemble malgré des méthodes différentes, appelant à la consolidation d'une communauté d'acteurs publics engagés pour favoriser la collaboration entre les deux parties.

TABLE RONDE

POURQUOI LES COLLECTIVITÉS S'INTÉRESSENT-ELLES AUX TIERS-LIEUX ?

en présence de

- Eric Semerdjian, Conseiller Municipal à l'innovation sociale et de la coproduction de l'action publique, Ville de Marseille
- Fabrice Dalongeville, Maire d'Auger-Saint-Vincent et Président de l'Association des Maires Ruraux de l'Oise (AMRF)
- Sylvie Robert, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Vice-présidente du Sénat



Cette table ronde a souligné l'importance des tiers-lieux en tant qu'acteurs clés de la transformation urbaine, posant des défis et offrant des perspectives sur la participation citoyenne, la coopération territoriale, et la nécessité de préserver leur objectif politique positif.

La table ronde explore l'engagement croissant des collectivités envers les tiers-lieux, avec les interventions d'Eric Semerdjian, Fabrice Dalongeville et Sylvie Robert. Les participants soulignent la difficulté de définir les tiers-lieux en raison de leur diversité, les considérant comme des acteurs essentiels pour atteindre des objectifs de justice sociale et d'égalité, ainsi que des catalyseurs de la transformation urbaine. Fabrice Dalongeville met en avant le village comme le premier tiers-lieu, soulignant une bataille culturelle pour agir localement. Sylvie Robert voit les tiers-lieux comme des objets non identifiés, porteurs de la promesse de construire une société différente, notamment en comblant le manque de sociabilité en milieu rural.

Des points communs émergent, soulignant les tiers-lieux en tant qu'espaces politiques liés à des enjeux de politique publique, avec des questions sur leur utilisation stratégique et leur impact sur les modes de fonctionnement des municipalités. Les défis incluent la nécessité de passer à l'échelle et de rendre les tiers-lieux plus pérennes, tout en explorant leur rôle dans la réinvention de la dépendance aux environnements extérieurs. Des préoccupations communes aux grandes villes et aux régions rurales sont également identifiées, notamment dans le domaine écologique.

Les participants ont aussi mis en garde contre la notion de "tiers-lieux washing", évoquant le risque de voir de grands groupes, souvent motivés par des intérêts économiques, s'appropriier ou instrumentaliser le concept de tiers-lieux à des fins marketing, sans nécessairement embrasser les valeurs intrinsèques liées à l'innovation sociale et à la participation communautaire. Cela implique une attention constante aux motivations des acteurs impliqués et une défense active des objectifs sociaux des tiers-lieux pour éviter leur détournement au profit d'agendas financiers externes.

Défis et perspectives identifiées :

- Comment passer à l'échelle et transformer les tiers-lieux en initiatives plus pérennes et généralisées ?
- Comment les tiers-lieux peuvent-ils contribuer à la réinvention de la dépendance aux environnements extérieurs, en particulier sur des questions de relocalisation et d'industrie productive ?
- Comment mutualiser les expertises et les bonnes pratiques pour favoriser les coopérations entre tiers-lieux et collectivités ?
- Comment mieux accompagner les équipes municipales dans le processus de recherche et de formulation de projets de tiers-lieux ?

*Émergence : Faut-il un tiers-lieu à tout prix ?

en présence de

- Stéphane Gonzalez, La Fabrique des possibles (Vandoeuvre les Nancy)
- Laurie Targa, Conseillère municipale déléguée ville numérique et innovation (Vandoeuvre les Nancy)

Stéphane Gonzales, ancien agent municipal et directeur du tiers-lieu La Fabrique des possibles, a souligné l'importance d'une approche entrepreneuriale et sociale dans le développement des tiers-lieux. **"La création d'une association indépendante, en lien avec les objectifs municipaux, a été une réponse à la nécessité d'impliquer les habitants"**.

Laura Targa, élue municipale, a souligné les défis liés à l'émergence des tiers-lieux, en particulier pour atteindre les publics les plus difficiles à mobiliser (éloignés des cercles associatifs locaux). Pour elle, l'implication d'une large diversité de publics est une priorité qui nécessitent des efforts supplémentaires. En tant qu'élue, **elle insiste sur la nécessité de soutenir les tiers-lieux tout en cherchant à les autonomiser**. Elle évoque également l'ambivalence entre le besoin de contrôle pour assurer la qualité des initiatives, et le besoin de laisser-faire, de spontanéité pour permettre aux tiers-lieux d'être réellement citoyens. Pour trouver cet équilibre complexe, Laura Targa a exprimé sa chance d'avoir eu à ses côtés des agents impliqués et engagés dans ce type de démarche.

Par ailleurs, elle ajoute : *"l'obtention de subventions de fonctionnement offre une visibilité, rassure les acteurs impliqués et facilite la recherche d'autres financements. La collaboration avec divers services municipaux tels que l'éducation et la culture est fréquente, souvent initiée par ces services qui soumettent des sujets auxquels la communauté du tiers-lieu a réfléchi au préalable de manière collective"*.

Selon eux, en accueillant des personnes vulnérables dans un environnement non stigmatisant et en favorisant la solidarité entre individus, les tiers-lieux jouent un rôle crucial en faveur l'inclusion, notamment numérique. **Dans ces espaces, la posture adoptée est essentielle et exige une reconsidération des formats pour une approche plus horizontale et expérimentale.**



*Gouvernance : Quelle place des collectivités ?

en présence de

- Gwenola Drillet, Coordinatrice à l'Hôtel Pasteur (Rennes)
- Aurélien Denaes, Cofondateur de la SCIC La Tréso (Malakoff)

Gwenola Drillet aborde les projets innovants d'utilisation des patrimoines vacants en ville, qui impliquent divers acteurs durant des phases d'expérimentation et de décision. Espace de 2500m2 dédié à des projets divers, l'Hôtel Pasteur illustre cette approche. La rénovation du bâtiment, la mise aux normes et la possibilité d'appropriation ont été soutenues financièrement par différents acteurs publics, avec une attention particulière à maintenir le lien entre tous ces acteurs pendant les phases de travaux. Depuis mars 2021, ce lieu expérimente une collaboration avec une école maternelle, répondant à un besoin identifié par la ville.

La gouvernance est partagée entre toutes les parties prenantes du lieu grâce à une association collégiale. La gouvernance actuelle maintient un lien étroit entre les hôtes du lieu, les partenaires, et une équipe salariée restreinte. La Ville n'est pas directement dans le conseil collégial, mais une expérience positive a conduit à la mise en place d'un groupe de travail régulier, favorisant l'engagement des hôtes dans la gouvernance. La modestie de l'équipe salariée permet une implication significative des acteurs dans la gestion du lieu.

Aurélien Denaes partage l'expérience du tiers-lieu Casaco à Malakoff, né de la volonté municipale de donner vie à un espace vacant, et de la recherche d'un opérateur pour concrétiser cette initiative. Basé sur le concept d'urbanisme transitoire, déployé sur une période de 3 ans renouvelable pour 3 ans, la Tréso s'est matérialisée en un espace de travail partagé, favorisant la collaboration entre travailleurs indépendants sur le territoire. **Notamment, la mairie a investi dans la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) détenant le tiers-lieu, renforçant ainsi son engagement dans cette démarche.**

*Foncier : Les tiers-lieux, un outil de sobriété foncière ?

en présence de

- Matthieu Cetto, Directeur du Garage Moderne à Bordeaux
- Eric Semerdjian, Conseiller Municipal à l'innovation sociale et de la coproduction de l'action publique, ville de Marseille

Matthieu Cetto met en lumière la nature multifonctionnelle du Garage moderne, labellisé Manufacture de proximité. Il le décrit comme un tiers-lieu social, de réparation et de construction, où se mêlent production, réparation, et activités culturelles et sociales.

En 2010, **la Ville de Bordeaux acquiert le bâtiment, initiant un bail emphytéotique avec le Garage Moderne**. Bien que le bâtiment ne soit pas aux normes et soit soumis à des contraintes supplémentaires en raison de son caractère patrimonial, il attire plus de 7000 visiteurs sur l'année 2023. Le Garage Moderne, autofinancé à hauteur de 70%, a entrepris un chantier de rénovation évalué à 10 millions d'euros. Malgré un loyer modique, considéré comme une forme de subvention par la collectivité, des difficultés persistent pour attirer des mécènes privés et ainsi solidifier le modèle économique du lieu.

Eric Semerdjian aborde **la stratégie foncière municipale de la ville**, en mettant en avant le cas exemplaire de Coco Velten. Cette friche industrielle de 7000 m² a été rachetée par la Ville de Marseille après une occupation temporaire. Le site, au cœur d'un quartier en besoin de rénovation, s'est transformé en un centre d'hébergement d'urgence, accueillant également des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS), des associations, une cantine solidaire et offrant des espaces culturels.

"La Ville de Marseille a envisagé diverses options pour le rachat, incluant l'idée d'une foncière citoyenne, mais a finalement opté pour la coopération avec l'État via le bailleur social Marseille Habitat". Pour le projet Coco Velten 2, 5 millions d'euros ont été entrepris pour élargir les fonctions du lieu en ajoutant 18 logements sociaux et un centre d'accueil de jour pour les femmes en situation de vulnérabilité.



*Modèle économique : Les tiers-lieux est-ce possible sans argent public ?

en présence de

- Pascal Bironneau, Maire de Saint-Loup Lamairé (Deux-Sèvres)
- Laurent Choukroun, Cofondateur de l'Épopée à Marseille (PACA)

Pascal Bironneau partait de l'idée de créer une maison des associations pour accompagner les acteurs locaux. Cependant, au cours de la rénovation du bâtiment, des demandes de bureaux de la part des acteurs locaux ont émergé, donnant ainsi naissance à un modèle évolutif. L'initiative a été soutenue par un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de la région Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif était de développer un nouveau lieu de vie dans le quartier, en associant un tiers-lieu avec une Maison de France Services. Malgré une certaine résistance initiale à décentraliser ce service public, cela a été voté pour une période de 5 ans. Aujourd'hui, la MFS coexiste avec d'autres activités, attirant des publics différents vers ce lieu, ce qui a revitalisé les relations entre les habitants et la mairie.

Laurent Choukroun explique comment ils ont réussi à se passer de subventions publiques pour acquérir de nouveaux locaux. Il raconte l'histoire de son association, Synergie Family, avec 200 salariés à Marseille, qui cherchait de nouveaux locaux il y a trois ans. Ayant une expérience de délégation de service public avec l'occupation de centres sociaux, ils ont souhaité obtenir leur propre portage foncier. Les bureaux de Ricard étaient à vendre, offrant un lieu incroyable. Ricard a accepté leur projet à condition qu'ils prennent l'intégralité du bâtiment, car il était en discussion avec un promoteur intéressé. Comprendre la nécessité d'agir rapidement pour que le bâtiment serve les citoyens, malgré un investissement élevé de 14 millions d'euros, a été crucial.



Retrouver les prises de notes de chaque atelier [ici](#) ➔

Tiers-lieux, démocratie alimentaire et transition agro-écologique

Cet atelier a exploré les diverses dimensions des tiers-lieux nourriciers, mettant en avant leurs rôles dans la sensibilisation, la coopération territoriale, la gestion des déchets, et la transition agro-écologique, tout en soulignant des défis concrets et des initiatives locales prometteuses.

Tiers-lieux et culture

L'atelier a mis en lumière les défis et opportunités dans le soutien aux tiers-lieux culturels, mettant en avant des exemples concrets, des bonnes pratiques, et soulignant la nécessité de la collaboration entre acteurs culturels, collectivités, et réseaux régionaux. Des perspectives concrètes et des structures ressources doivent encore être définies pour adresser ces enjeux.

Tiers-lieux et insertion dans l'emploi

Lors de cet atelier, les participants ont discuté de l'importance des tiers-lieux dans le contexte de l'insertion professionnelle. Les questions et enjeux soulevés ont porté sur la reconnaissance des tiers-lieux en matière d'inclusion, l'identification des compétences spécifiques et la valorisation de celles-ci. Les participants ont également abordé les liens avec les structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et la nécessité de rencontres pour favoriser une action publique déssectorisée. La transmission des compétences, l'identification des enjeux de chaque acteur, et les temporalités dans les Appels à Projets (AAP) ont également été discutées.

Tiers-lieux et artisanat

Lors de cet atelier, plusieurs intervenants ont partagé leurs expériences et points de vue sur la convergence entre les tiers-lieux et le secteur de l'artisanat. Les participants ont souligné l'importance des tiers-lieux comme catalyseurs pour soutenir et promouvoir les métiers d'art, tout en relevant les défis liés à la pérennité, au financement, et à la gouvernance de ces initiatives.

Tiers-lieux et santé

Les participants ont soulevé des questions sur les coûts des tiers-lieux santé, le décloisonnement des services territoriaux, et la manière dont les élus se sont appropriés ces initiatives. Ils ont discuté des enjeux liés à la compétence territoriale et de la nécessité d'accompagner les acteurs pour clarifier les compétences.

Accompagner les tiers-lieux : les formes d'appui en ingénierie

Au cours des discussions, les participants ont soulevé des questions sur les dispositifs tels que ceux de la Banque des territoires et de l'ANCT, sur la manière d'accompagner les porteurs de projet et les collectivités territoriales, et sur la communication avec les élus. Des enjeux liés à la confiance entre les citoyens et les acteurs publics, ainsi que la nécessité d'outiller et de mieux former les collectivités territoriales ont été évoqués.

Articulations des compétences et coopérations inter-territoriales

Les questions et enjeux abordés ont inclus la nécessité de comprendre les collaborations possibles entre collectivités, les défis posés par la transversalité des tiers-lieux qui ne rentrent dans aucune case institutionnelle définie, et les risques de figer les initiatives en tentant de cadrer les niveaux d'intervention.

Vers de nouvelles relations entre l'administration et la société civile

Les échanges ont mis en lumière la diversité des expériences et des approches pour renforcer la coopération entre l'administration et la société civile, mettant en évidence l'importance du volontarisme politique, de l'acculturation des agents, de l'adhésion des élus, et de la création de communautés agissantes.

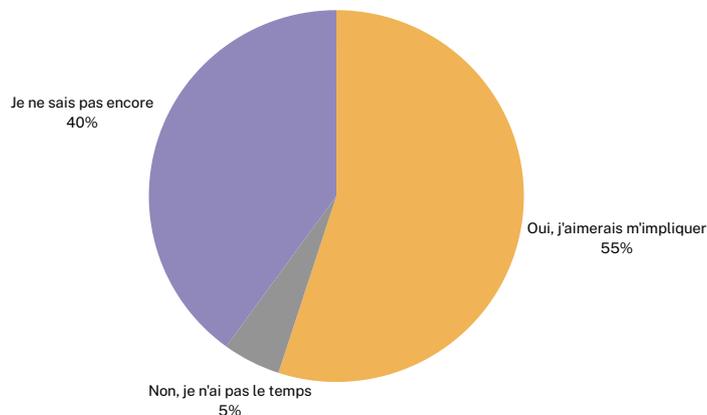
Des services publics dans les tiers-lieux ?

Quelles spécificités des tiers-lieux en ruralité ?

VOS RÉFLEXIONS APRÈS L'ÉVÉNEMENT SUR...

LES SUITES À DONNER À LA CAPE

Accepteriez-vous de devenir ambassadeur de la CAPE* (pour partager, relayer, informer, sensibiliser, convaincre) ?



Quels sont les 3 sujets sur lesquels vous voudriez travailler prioritairement au sein de la CAPE ?

